



République Française
 Département des Pyrénées-Orientales (66)
 SYNDICAT MIXTE DE LA TET - BASSIN VERSANT
 3 Rue Edmond Bartissol - 66000 Perpignan
 Siret : 200 087 286 00015

Décision du Président n° 2024.45

Demande de subvention - Postes Animation PAPI 2024

ABROGE DP2024/35

VU l'article L5211-10 du Code général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération N°2020/48 : Le Comité Syndical en date du 22 septembre 2020 a délégué au président une partie de ses attributions.

Le dossier présenté ci après entre dans le cadre de cette délégation.

LE PRESIDENT

Décide de solliciter le concours de l'Etat pour l'aide au financement de postes Animation PAPI et un poste administratif- année 2024 septembre à décembre, dans le cadre de l'aide au financement de l'axe 0 du PAPI TET « programme d'actions et de prévention des inondations », conformément au plan de financement ci-dessous :

ORGANISMES	PARTICIPATIONS	MONTANTS DES AIDES
Etat	50 %	17 300€
Fonds vert	30%	10 380 €
TOTAL FINANCEMENTS	80%	27 680 €
AUTOFINANCEMENT	20%	6 920 €
TOTAL OPERATION	100 %	34 600€

S'engage à inscrire au budget 2024, les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération.

Fait à Perpignan, le 16/09/2024

Le Président,



M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.